Une image contenant dessin

Description générée automatiquement**Mission de coordination inter-réseaux Natura 2000 et territoires**

1. Contexte

Les Conservatoires d’espaces naturels (Cen), les gestionnaires de Réserves naturelles (RN) et les Parcs naturels régionaux (PNR) sont engagés depuis de nombreuses années sur leurs territoires dans la mise en œuvre du dispositif Natura 2000.

En effet, 700 sites Natura 2000 sont animés par l’un des trois réseaux, soit environ 40 % du réseau français.

En 2017, Réserves Naturelles de France a initié un travail inter-réseaux en réalisant une enquête sur la contribution des réserves naturelles, des Cen et des PNR au dispositif Natura 2000.

Ce travail de diagnostic réalisé auprès des gestionnaires a abouti à une synthèse des principales difficultés et fonctionnalités du dispositif Natura 2000[[1]](#footnote-2).

Sur la base de ces travaux, RNF, la FPNRF et la FCEN ont souhaité investiguer plus finement les opportunités d’une implication plus forte et coordonnée de leurs réseaux pour répondre aux enjeux.

En 2018, RNF a ainsi confié au nom des trois réseaux, une prestation au bureau d’études ACTeon[[2]](#footnote-3) pour définir les scénarios d’une initiative nationale pluriannuelle portant sur l’animation du réseau des sites Natura 2000 et l’accompagnement des réseaux d’acteurs dans leur implication au niveau local.

La création, à la fin de l’année 2019, d'un poste de coordination Natura 2000 porté par la FPNRF et financé par le Ministère de la Transition Écologique, a marqué une première étape dans le développement d’une mise en réseau des acteurs impliqués dans Natura 2000.

2. Objectifs

La mission d’animation inter-réseaux Natura 2000 est conduite en étroite relation et en synergie avec la stratégie de déploiement et les outils couverts par le centre de ressources Natura 2000 de l’OFB.

L’objectif est d’apporter une dimension complémentaire au centre de ressources en mettant notamment en valeur les besoins liés aux questions de gouvernance locale, de portage par les élus et d’ancrage sur les territoires.

3. Comité des élus Natura 2000

Le transfert de présidence des comités de pilotage Natura 2000 aux élus locaux constitue un véritable atout au regard du capital confiance dont ils bénéficient et de leur connaissance des enjeux territoriaux.

Actuellement 60 % des comités de pilotage sont présidés par un élu et plus de 13 000 communes sont concernées par un site Natura 2000 (données MTE).

Malgré cela, la prise en compte de la biodiversité dans les politiques locales demeure insuffisante et soulève encore de nombreuses difficultés ; les objectifs économiques et écologiques entrant souvent en contradiction.

Pour impliquer davantage les élus, les trois têtes de réseaux ont donc souhaité mettre en place un comité composé à la fois de représentants des trois têtes de réseaux mais également de binômes élus/techniciens.

Cette instance a pour objectif de faire remonter la parole des élus au niveau national et de faire partager leurs expériences et regards sur la mise en œuvre de la politique Natura 2000.

La réunion du comité des élus Natura 2000 qui s’est tenue le 17 décembre 2020, a été l’occasion pour Michaël Weber d’annoncer le nom de l’élu réfèrent qui portera la parole du réseau N2000 au niveau national.

Jean-Luc BLAISE, Vice-Président du PNR des Pyrénées catalanes, maire de la commune de Mantet et Président de la Fédération des réserves naturelles catalanes a accepté la proposition des 3 têtes de réseaux d’endosser ce rôle.

Il sera appuyé dans ses missions par Aurélie Philippeau, en charge de la mission Natura 2000 à la FPNRF.

4. Programme d’actions 2021

La mission sera organisée selon plusieurs axes de développement traduits sous la forme d’actions concrètes à développer :

* Mobiliser le réseau des élus Natura 2000
* Organiser et animer une journée nationale pour les élus
* Programmer des visites ministérielles de sites Natura 2000 …
* Appuyer l’intégration du réseau Natura 2000 dans les territoires
* Réaliser un état des lieux sur la gouvernance des sites Natura 2000
* Faire une analyse sur la mise en œuvre des chartes Natura 2000
* Préparer l’organisation d’un séminaire en 2022 …
* Apporter des contributions aux évolutions des politiques publiques en lien avec Natura 2000
* Participer activement au déploiement du volet « décentralisation de la gestion des sites Natura 2000 » du projet de loi « 4D »
* Suivre la prochaine Stratégie Nationale de la Biodiversité
* Travailler sur la prise en compte des enjeux N2000 dans le PSN …
* Promouvoir le réseau Natura 2000 français à l’échelle européenne
* Prendre part à la commission Natura 2000 d’Europarc
* Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie européenne de la biodiversité …

1. *A. CHAPOT : Contribution des Réserves naturelles, Conservatoires d’espaces naturels et Parcs naturels régionaux au dispositif Natura 2000, rapport de stage, septembre 2017.* [↑](#footnote-ref-2)
2. *ACTeon : Développement de la mise en réseau des acteurs impliqués dans Natura 2000 : initiative conjointe de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, de la Fédération des Conservatoires d’espaces naturels et de Réserves Naturelles de France, étude de faisabilité – rapport final, juin 2019.* [↑](#footnote-ref-3)